



**COMMUNE DE MORILLON**  
**Haute-Savoie**

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022 à 20 h – Salle du Conseil**

.....

*La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

**Présents :**

M. BEERENS-BETTEX Simon, M. CLÉRENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, Mme PEREIRA Jocelyne.

**Absents excusés :**

M. GIRAT Martin, qui donne pouvoir à M. CLÉRENTIN Raphaël,  
M. SÉRAPHIN Gilles, qui donne pouvoir à M. BEERENS-BETTEX Simon,  
Mme REVEL Béatrice, qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie,  
M. POLONIA Alexi, qui donne pouvoir à M. PINARD Jean-Philippe,  
Mme LENOIR-DÉNARIÉ Karine, excusée

**Secrétaire de séance :** Mme DUNOYER Marie

**Point préliminaire :**

M. le Maire propose aux élus du Conseil municipal de rajouter un point qui n'est pas prévu à l'ordre du jour, à savoir

- Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – Déplacement et reconstruction d'un four à pains historique ;

Les élus n'expriment aucune objection à l'ajout de ce point, qui sera ainsi ajouté au présent ordre du jour.

**Suite à l'exposé de ce point préliminaire, le secrétaire de séance débute l'ordre du jour.**

**1. Défense incendie : Échange avec le Commandant Marc SCHMIDLIN, commandant le groupement Arve Mont-Blanc du SDIS de la Haute-Savoie, concernant le mode de fonctionnement d'un centre de secours :**

*Le Commandant SCHMIDLIN est excusé, étant retenu par d'autres obligations à la suite du décès du sapeur-pompier lors d'un accident dimanche 27 novembre dernier. Le Lieutenant MOGEON et le Lieutenant DOUSSET, des casernes de Samoens, Sixt et Taninges, sont présents pour le représenter.*

*Avant de débiter ce point, M. le Maire demande à la salle de faire une minute de silence en l'honneur du sapeur-pompier décédé le dimanche 27 novembre 2022.*

*Les Lieutenants MOGEON et DOUSSET exposent les problématiques rencontrées par les centres d'intervention de Samoens, Sixt et de Taninges et décrivent l'intérêt d'un nouveau centre d'intervention unique pour la vallée du Giffre.*

*Une discussion entre les élus et les pompiers s'engage à la suite de cette présentation.*

**2. Intercommunalités : Intervention de la CCMG concernant le financement des navettes saisonnières :**

*M. Cyril CATHELINEAU, Vice-président de la CCMG chargé des mobilités, et M. Romaric JUNAVON, responsable du service Mobilités de la CCMG, rejoignent la salle et présentent les éléments concernant le financement des navettes.*

*Une discussion s'engage entre les élus et la CCMG sur le sujet.*

**3. Fonctionnement des assemblées : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 20 octobre 2022 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. Fonctionnement des assemblées : Présentation des décisions prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil municipal et tableau des DIA :**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance des décisions du Maire prises en vertu des pouvoirs délégués (article L.2122-22 du CGCT) et des déclarations d'intention d'aliéner reçues et tamponnées par la commune de Morillon depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

**5. Urbanisme : Définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de consultation de la modification simplifiée n°1 du PLU :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Finances : Ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2023 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Finances : Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – Création d'un local associatif et sportif :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Finances : Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – Création d'un verger communal :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Finances : Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – Déplacement et reconstruction d'un four à pains :**

*Ce point ne figurant pas à l'ordre du jour du Conseil municipal envoyé à l'ensemble des élus, il est ajouté sur proposition de Monsieur le Maire en préambule du Conseil municipal, les élus exprimant leur accord pour cet ajout.*

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Ressources humaines : Adhésion au contrat groupe du CDG 74 pour l'assurance statutaire :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. Ressources humaines : Ratios de promotion des agents pour l'année 2023 :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Administration générale : Convention cadre avec la CCMG pour la mutualisation d'un logiciel de géo-service RISNET :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Administration générale : Acquisition des biens et matériels propriété du médecin pour l'équipement de la maison de santé :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**14. Commerce local : Fixation des tarifs du service pour l'hiver 2022-2023 pour le bar-restaurant « La Covagne » dans le cadre de la délégation de service public :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**15. Affaires touristiques : Avenant à la convention de groupement de commande avec Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval dans le cadre du marché de transport pour la gestion des secours sur piste :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**16. Tourisme : Fixation des tarifs des secours sur piste et du transport en ambulance pour la saison hivernale 2022-2023 – Domaine skiable :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**17. Foncier : Fixation des tarifs d'occupation du domaine privé de la commune :**

**VOTE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**18. Evènementiel :** Organisation d'un trial 4x4 sur la station des Esserts – Positionnement du Conseil municipal sur le projet :

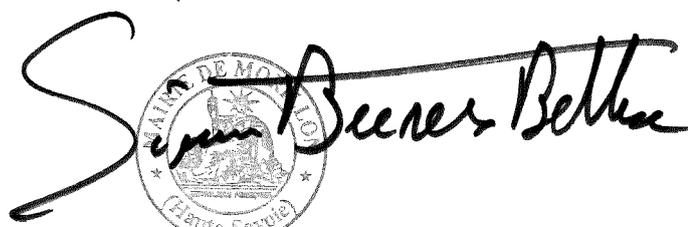
**VOTE DE L'ASSEMBLÉE :** ADOPTÉE À LA MAJORITÉ AVEC HUIT VOIX POUR, TROIS ABSTENTIONS (M. BERTRAND VUILLE, MME BÉATRICE REVEL ET MME JOCELYNE PEREIRA) ET TROIS VOIX CONTRE (M. MARTIN GIRAT, M. JÉRÉMIE BOUVET ET M. GILLES SÉRAPHIN).

**19. Questions diverses**

La séance est levée à 23h30.

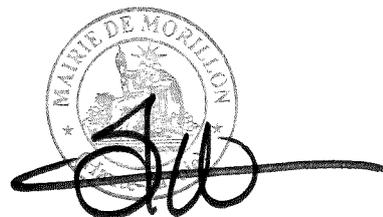
Fait à Morillon, le 02 décembre 2022

Le Maire,



Simon BEERENS-BETTEX

Le secrétaire de séance



Marie DUNOYER